

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES
ANCIENS COMBATTANTS
ET
VICTIMES DE GUERRE

BOURG le 5 FEV 1962

Direction Interdépartementale

de Lyon

Monsieur Métal Philippe
à Ruffieu

ANNEXE DE BOURG

M. Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de ~~la~~ ^{vos} demandes
d'attribution du titre de Déporté Politique

que vous m'avez adressée ~~vous~~ concernant. vos fils

Métal René et Roger (1).

La décision sera prise dès que possible puis portée
à votre connaissance sans que vous ayez besoin
d'adresser aucune nouvelle demande à cet effet.

Veillez agréer, M. Monsieur ^{mes}

Salutations distinguées

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL

[Signature]

(1) Si la demande est présentée par un ayant cause, rayer le mot
« vous » et faire suivre le mot « concernant » de l'indication des
noms et prénoms du déporté ou de l'interné.

013
014

CARTE DE DÉPORTÉ POLITIQUE

DÉLIVRÉE PAR LE MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE.

TITULAIRE : MÉTRAL René

Né le 1^{er} Mars 1923 à Ruffien-

Domicile : en-Valromey (Ain)

Interne du 8 Février 1944 au 20 Mars 1944

Déporté du 21 Mars 1944 au 18 Mai 1945

Carte établie le 25 Mars 1952

CARTE DÉLIVRÉE
A UN
AYANT CAUSELE DIRECTEUR DU CONTENTIEUX DE L'ÉTAT-CIVIL ET DES RECHERCHES
P.O. LE CHEF DU BUREAU DES DÉPORTÉS

Le Titulaire,

P. Fournier

DOSSIER INSTRUIT PAR LA
DIRECTION INTERDÉPARTEMENTALE
DES ANCIENS COMBATTANTS ET
VICTIMES DE LA GUERRE DE: LYON

Indemnité de 60000
versée le 10/7/52
L'inspecteur
[Signature]

Carte délivrée, en qualité d'ayant cause à :

NOM : MÉTRAL
PRÉNOMS : Philippe
Adresse : Ruffien en Valromey (Ain)
Degré de parenté avec le déporté : Ascendant

La présente carte, lorsqu'elle est délivrée au déporté lui-même, vaut autorisation du port de la médaille de la déportation et de l'internement.